

LE CMJ, EXEMPLES DE PROJETS RÉALISÉS

- Création d'une piste de bicross à l'Île Charlemagne en 2001/2002.



- Création d'un tournoi de sport inter-collèges en 2008/2009



- Dons de jouets aux enfants démunis en 2010/2011



- Réalisation d'un film sur la vie d'un collégien en 2010/2011

- Installation de miroirs déformants aux parcs Pasteur et Floral en 2012/2013

Renseignements :

Mission Jeunesse
2, bis rue des Anglaises - 45000 Orléans
Tél : 02 38 79 25 83

CONSEIL MUNICIPAL DE JEUNES D'ORLÉANS



LE CMJ, QU'EST CE QUE C'EST ?

C'est un dispositif mis en place par la mairie d'Orléans qui offre aux jeunes la possibilité :

- de faire l'apprentissage de la démocratie et de la citoyenneté,
 - de découvrir la méthodologie d'une mise en place d'un projet,
 - de découvrir le fonctionnement de leur ville à travers les différents projets qu'ils mènent.

LE CMJ. COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

CARTE DES COLLÈGES D'ORLÉANS

- Il fonctionne sur le même modèle qu'un Conseil Municipal d'adultes.
 - Une réunion d'information est organisée dans tous les collèges.
 - Les jeunes sont élus en 6^{ème} et en 5^{ème} par leurs camarades de classe, dans tous les collèges publics ou privés de la ville d'Orléans, pour une période de deux ans.
 - Les jeunes mènent une campagne électorale sur un projet.
 - Les élections ont lieu le même jour dans tous les collèges.
 - Les jeunes élus s'inscrivent dans un ou plusieurs projets votés lors de la deuxième séance et y travaillent tout au long de la mandature.
 - Des réunions de travail ont lieu 1 mercredi par mois, par projet.
 - Les séances plénières ont lieu 3 à 4 fois par an et sont présidées soit par Monsieur le Maire (séance d'Investiture et de Clôture), soit par l'Adjoint délégué à la Mission Jeunesse.

LE CMJ, QUELS SONT LES TEMPS FORTS ?

> LA FORMATION DES ÉLUS

Une ou deux journées de formation sont proposées en début de mandat afin que les jeunes élus se familiarisent avec le fonctionnement d'une collectivité territoriale. Des visites sont organisées aux seins des différentes institutions.



> LE VOYAGE

Un voyage d'étude est proposé afin que les jeunes élus découvrent de nouvelles institutions.

> LE CMJ PARTICIPE À LA VIE DE LA CITÉ

Il est présent aux différentes cérémonies officielles :

- le dernier dimanche d'avril (journée de la déportation),
 - les 6, 7, 8 et 9 mai (fêtes de Jeanne d'Arc),
 - le 11 novembre (l'Armistice).

